



**IC** industries  
**CA** culturelles &  
création  
artistique

**Laboratoire d'Excellence ICCA**  
**Industries Culturelles et Création Artistique**

## **Appel à projets Colloques**

**Clôture : le 30 avril 2017 à midi**

Clôture de l'appel : le 30 avril 2017 à midi  
Contact : Vanessa Berthomé [labex.icca@univ-paris13.fr](mailto:labex.icca@univ-paris13.fr)

Le Labex ICCA lance un appel à projets doté d'un montant global de 18,000 euros pour financer uniquement des colloques.

Il s'agit d'un appel à projets non orienté. Le colloque doit toutefois s'inscrire dans la thématique générale du Labex et recouper au moins un de ses axes thématiques. Il est attendu des colloques qu'ils associent au moins deux laboratoires partenaires.

Il peut s'agir également d'une demande d'aide financière complémentaire suite à un projet de recherche soutenu et financé dans le cadre d'un appel à projet de recherche du Labex dans le but de valoriser les résultats scientifiques issus de ces derniers.

### **1. Critères :**

- a. Le projet est porté par des chercheurs appartenant à un des laboratoires partenaires du Labex (EXPERICE, CERLIS, CEPN, LabSic, IRDA, IRCAV, CEISME, EnsadLab)
- b. Le projet de colloque doit correspondre aux axes de recherches du Labex (cf ci-dessous)
- c. L'appel est ouvert à tout type de colloque.
- d. Il n'y a pas de budget maximum, mais il convient de noter que la somme totale allouée pour l'appel est de 18,000 euros. Nous invitons donc les candidats à fournir un budget détaillé.
- e. Les colloques portant sur des thématiques transdisciplinaires et translaboratoires seront particulièrement appréciés.

## 2. Le Labex ICCA

Le Labex ICCA est un laboratoire de recherche interdisciplinaire sur les pratiques et les marchés de la culture, de l'art et du numérique. Créé en 2011, le Labex ICCA a pour principaux objectifs la définition de nouveaux modèles économiques et de régulation, l'étude des nouveaux usages et des marchés émergents et celle de la transformation des cadres juridiques, aussi bien dans les activités traditionnelles que dans l'univers numérique.

Le Labex ICCA rassemble des équipes de plusieurs universités appartenant à différentes disciplines (sociologie, économie, droit, communication, sciences de l'éducation).

Le Labex ICCA est aussi un lieu de dialogue avec les organismes professionnels et les acteurs industriels des secteurs de la culture et des arts. Partenaire de référence et laboratoire d'idées, il exerce une fonction de veille, d'expertise et de prospective.

Le Labex ICCA a développé une expertise autour des thématiques de recherche suivantes :

- Edition, Cinéma, Musique et audiovisuel à l'ère du numérique (prospective et analyse des mutations induites dans ces secteurs, stratégies d'acteurs, modèles économiques, créateurs, usages...)
- Convergence des contenus (analyse des pratiques d'exploitation multi-supports et de l'évolution des processus de conception des contenus) et développement de nouvelles formes de production et de circulation de ces contenus sur le Web 2.0
- Régulation des industries créatives et de l'Internet (analyse des dispositifs et besoins de régulation, aspects juridiques et économiques, évaluation...)
- Jeux vidéos et industries de l'éducation (analyse des interactions entre les secteurs du jeu vidéo et de l'éducation ; serious games ; e-learning)
- Apport de l'économie de la culture à la croissance, notamment dans la perspective de l'intégration des industries culturelles dans les industries créatives. Attractivité des territoires (analyse des enjeux territoriaux des industries culturelles et du numérique ; emploi : aménagement ; population, formation à l'échelle des états, des régions, départements, communautés urbaines ou d'agglomération, ou villes)

### **8 axes de recherche forment le périmètre d'action de ce dernier :**

1. Les nouvelles entreprises culturelles à l'heure du numérique
2. Les pays émergents
3. Les enjeux de l'indépendance
4. Innovation et médiation
5. Economie et Sociologie de la notoriété
6. Formats et contenus
7. Industries culturelles et organismes non marchands
8. Politiques publiques et régulation.

Pour toute demande de renseignements complémentaires : [Labex.icca@univ-paris13.fr](mailto:Labex.icca@univ-paris13.fr)

### 3. Processus de candidature

#### - **Avant la soumission**

Lorsqu'un ou plusieurs membres du Labex désirent travailler sur un projet de recherche d'une thématique particulière, il peut s'adresser, via la liste de diffusion mise en place, à l'ensemble de ses collègues du Labex afin de pouvoir rassembler au delà de son propre laboratoire et de capter à des compétences / disciplines outrepassant les frontières de son propre laboratoire.

#### **Comment utiliser la liste de diffusion ?**

Envoyez votre message de recherche de compétences/ pré-proposition de projet à [iccalabec@listes.univ-paris13.fr](mailto:iccalabec@listes.univ-paris13.fr). Ce dernier sera envoyé directement à l'ensemble des Enseignants Chercheurs et Postdoctorants du Labex. Vous pouvez également vous adresser aux doctorants du Labex, en vous adressant à [iccalabdoc@listes.univ-paris13.fr](mailto:iccalabdoc@listes.univ-paris13.fr)

---

En fonction de l'implication financière du Labex ICCA, ce dernier se doit d'être impliqué dans l'organisation du colloque.

- Dans le cas où le Labex est **le seul participant ou si la participation du Labex est supérieure à 50% du budget total du colloque**, ce dernier est considéré comme l'organisateur du colloque. Le logo du Labex devra être présent au premier rang sur l'ensemble des documents liés à l'évènement et présent dans la salle du colloque. Les actes du colloque et les publications qui en découlent devront être proposées en priorité au Labex ICCA, lequel dispose d'une collection. La chargée de mission du Labex devra être informée de l'avancée de l'organisation du projet, un compte-rendu des réunions de préparations devra lui être transmis.
- Dans le cas où le Labex **est le premier contributeur en terme de financement**, sans en être majoritaire, il est demandé au porteur d'intégrer le Labex à l'organisation de l'évènement. Le Labex aura la qualité de « co-organisateur » du colloque, le logo doit être mis en avant sur les documents liés à l'évènement et présent dans la salle du colloque. Les actes du colloque et les publications qui en découlent devront être proposés en priorité au Labex.
- Dans le cas où **la participation du Labex représente entre 20 et 50% du budget total, sans être le premier contributeur**, il est demandé au porteur de tenir informé le Labex du déroulement de l'organisation de l'évènement. La chargée de mission du Labex assurera les commandes et le suivi comptable de partie « Labex » du budget du colloque. Le Logo doit être mis en avant sur les documents liés à l'évènement et présent dans la salle du colloque. Les actes du colloque et les publications peuvent être proposés au Labex ICCA.
- **Dans le cas où la participation du Labex est inférieur à 20%**, on parle de logique de labellisation : le Logo du Labex doit être présent sur les documents du colloque, le Labex doit être tenu au courant de l'avancée de l'organisation du colloque par le porteur. Le Labex peut par ailleurs, à la demande du porteur, diffuser l'information. Les actes du colloque et les publications peuvent être proposés au Labex ICCA.

## **La soumission**

Le porteur de projet doit :

- Compléter le formulaire de soumission de l'AAP (ci-dessous)
- Joindre les documents et informations demandés (budget prévisionnel, présentation détaillée du projet, selon les critères du formulaire de soumission).
- Renvoyer, comme indiqué sur le document, le document numérisé à l'adresse mail du Labex : [labex.icca@univ-paris13.fr](mailto:labex.icca@univ-paris13.fr) en précisant « AAP Colloques» dans l'objet du mail.

## **L'expertise / l'étude de la proposition de projet**

- Pour les propositions de projets <5000 euros: le projet est étudié en Conseil Scientifique, lequel valide, demande des modifications ou refuse le projet en justifiant son choix.
- 
- Pour les propositions de projets >5000 euros: le projet est expertisé par au moins un expert extérieur qui rend un avis en remplissant **la fiche d'évaluation** fournie par le Labex ICCA. S'appuyant sur cet avis, le CS valide / refuse / demande des modifications à la proposition de projet.

La décision est prise en fonction de plusieurs critères :

- **Qualité scientifique du projet, positionnement vis-à-vis de l'état de l'art** : *qualité scientifique en termes d'avancée des connaissances ; originalité et caractère novateur ; prise de risque, couverture de besoins émergents ou levée de verrous particuliers ; Gain potentiel d'attractivité, de visibilité des partenaires ; Clarté de l'exposé de la problématique et de la conduite des travaux ; faisabilité, adéquation des moyens humains et financiers demandés avec les objectifs affichés.*
- **Appréciation sur les porteurs du projet et l'équipe mobilisée et le budget renseigné**: *compétences scientifiques, potentiel ; pertinence, synergie, complémentarité du partenariat envisagé ; Capacité à réaliser le projet, sérieux du budget proposé, faisabilité du projet en accord avec le budget renseigné, etc.*
- **Appréciation sur la valeur ajoutée du projet pour Le Labex ICCA** : *valeur ajoutée vis-à-vis de la concurrence nationale et internationale ; contribution à la structuration d'une communauté scientifique, effet structurant et/ou décloisonnant ; renforcement significatif d'un domaine disciplinaire stratégique ou émergent ou collaborations interdisciplinaires ; projet exploratoire, préfigurateur d'un projet plus ambitieux susceptible d'être proposé lors d'un appel de l'Agence nationale de la recherche ou du Programme-cadre de recherche et de développement*

Le CS privilégie toujours les projets interlaboratoires aux projets monolaboratoires et reste attentif aux respects des enveloppes affectées aux AAP.

➔ **Une fois la décision prise**, L'information est faite par le Project Manager (par e-mail) au porteur du projet sur la validation / validation sous condition de modification (*dans les cas de modification mineure n'impactant la nature du projet*) / demande de modification / refus

## Le suivi de projet :

### A) Pendant la durée de l'organisation du colloque :

- Toutes les dépenses liées au colloque passent par la chargée de mission du Labex ICCA.
- Le porteur et les participants au projet s'engagent à citer le Labex en signature des publications découlant du colloque (Labex ICCA) et placer le logo du Labex sur les sites internet et plaquettes associées au projet.
- Diffuser le logo du Labex ICCA sur les documents annexes (plaquette / site internet, etc.)

### B) A l'issue du projet :

Le porteur de projet, avec l'aide du Project Manager s'engage à rendre compte des travaux à l'issue du temps imparti par le calendrier prévu par le projet :

- bilan scientifique :
  - Chaque porteur de projet du Labex pourra être amené à établir un bilan scientifique présenté lors **d'un séminaire de restitution** organisé en accord avec les porteurs de projets

L'argent non utilisé sera reversé sur le compte commun du Labex ICCA et le projet sera alors considéré comme clos.

---

## Formulaire de réponse

Labex ICCA

Réponse à l'appel à projets « Colloque »

A renvoyer à [labex.icca@cuniv-paris13.fr](mailto:labex.icca@cuniv-paris13.fr)

Avant le 30 avril 2017 à midi.

INTITULE DU PROJET : \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DU PROJET

Responsable scientifique n°1

<b>NOM, Prénom</b>	
<i>Statut</i>	
<i>Intitulé de l'équipe ou du laboratoire de rattachement</i>	
<i>Adresse</i>	
<i>Téléphone</i>	
<i>Mel</i>	
<i>Discipline</i>	

Responsable scientifique n°2, le cas échéant

<b>NOM, Prénom</b>	
<i>Statut</i>	
<i>Intitulé de l'équipe ou du laboratoire de rattachement</i>	
<i>Adresse</i>	
<i>Téléphone</i>	
<i>Mel</i>	
<i>Discipline</i>	

### AUTRES MEMBRES PARTICIPANT AU PROJET

(Nom, prénom, statut, équipe ou laboratoire de rattachement, discipline)

DATE(S) ESTIMÉE(S) DE(S) (L')ÉVÈNEMENT(S): \_\_\_\_\_

## DESCRIPTION COURTE DU COLLOQUE (15 lignes)

--

## MOTS-CLES (5 maximum)

## PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET (25 000 signes maximum)

- 1/ Les objectifs généraux du projet de colloque.
- 2/ Présentation de la problématique et thématique du colloque.
- 3/ La qualité scientifique de l'équipe organisatrice et des participants pressentis (activités scientifiques et principales références bibliographiques des chercheurs impliqués etc.)
- 4/ Le calendrier de l'organisation du colloque (phasage précis et détaillé)
- 5/ Souligner l'intérêt pour le Labex ICCA de financer un tel projet.

## MOYENS DEMANDES (liste non exhaustive)

<i>Frais d'Hébergement éventuels pour les intervenants non franciliens (précisez le nombre de personnes envisagées et le cout estimé)</i>	
<i>Frais de déplacement pour ces intervenants</i>	
<i>Frais de traiteur / restauration (buffet/pause café/restaurant) (précisez le nombre de personnes et la prestation souhaitée)</i>	
<i>Déplacements (x participants en France / Etrangers)</i>	
<i>Communication (affiche, site internet, impressions, etc.)</i>	
<i>Autre (préciser : mise à disposition de salle, etc.)</i>	

## MATÉRIEL DEMANDÉ :

**Aucun matériel ne pourra être acheté pour le projet, mais il pourra être éventuellement mis à disposition pour l'évènement par le Labex.**

<i>Matériel 1.</i>	<i>Précisez ici l'usage souhaité</i>
<i>Matériel 2.</i>	

## AUTRES SOUTIENS FINANCIERS DONT BENEFICIE LE PROJET :

## **DEROULEMENT ET SUIVI DU PROJET :**

### **Pendant la durée du projet :**

Le porteur s'engage à tenir informé le chargé de mission du labex de l'évolution du projet. (adresse mail : [labex.icca@univ-paris13.fr](mailto:labex.icca@univ-paris13.fr))

Le porteur et les participants au projet s'engagent également à citer le Labex en signature des publications découlant du projet (Labex ICCA) et placer le logo du Labex sur les sites internet et plaquettes associées au projet selon l'implication financière du Labex dans le colloque.

En fonction de l'implication financière du Labex ICCA, se dernier se doit d'être impliqué dans l'organisation du colloque :

Dans le cas où le Labex est **le seul participant ou si la participation du Labex est supérieure à 50% du budget total du colloque**, ce dernier est considéré comme l'organisateur du colloque. Le logo du Labex devra être présent au premier rang sur l'ensemble des documents liés à l'évènement et présent dans la salle du colloque. Les actes du colloque et les publications qui en découlent devront être proposées en priorité au Labex ICCA, lequel dispose d'une collection. La chargée de mission du Labex devra être informée de l'avancée de l'organisation du projet, un compte-rendu des réunions de préparations devra lui être transmis.

Dans le cas où le Labex **est le premier contributeur en terme de financement**, sans en être majoritaire, il est demandé au porteur d'intégrer le Labex à l'organisation de l'évènement. Le Labex aura la qualité de « co-organisateur » du colloque, le logo doit être mis en avant sur les documents liés à l'évènement et présent dans la salle du colloque. Les actes du colloque et les publications qui en découlent devront être proposés en priorité au Labex.

Dans le cas où **la participation du Labex représente entre 20 et 50% du budget total, sans être le premier contributeur**, il est demandé au porteur de tenir informé le Labex du déroulement de l'organisation de l'évènement. La chargée de mission du Labex assurera les commandes et le suivi comptable de partie « Labex » du budget du colloque. Le Logo doit être mis en avant sur les documents liés à l'évènement et présent dans la salle du colloque. Les actes du colloque et les publications peuvent être proposés au Labex ICCA.

**Dans le cas où la participation du Labex est inférieur à 20%**, on parle de logique de labellisation : le Logo du Labex doit être présent sur les documents du colloque, le Labex doit être tenu au courant de l'avancée de l'organisation du colloque par le porteur. Le Labex peut par ailleurs, à la demande du porteur, diffuser l'information. Les actes du colloque et les publications peuvent être proposés au Labex ICCA.

### **A l'issue du projet :**

Chaque porteur de projet du Labex pourra être amené à établir un bilan scientifique qui sera présenté lors **d'un séminaire de restitution** organisé en accord avec les porteurs de projets

L'argent non utilisé sera reversé sur le compte commun du Labex ICCA et le projet sera alors considéré comme clos.

**J'ai pris connaissance des conditions de suivi de projet.**

**Fait à**

**Le :**

**Signature du responsable du projet**

**A renvoyer à : [labex.icca@univ-paris13.fr](mailto:labex.icca@univ-paris13.fr)**

**Avant le 30 avril 2017 à midi**